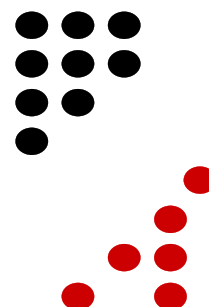




« L'expérience c'est ce que nous sommes capables d'apprendre lorsque nous n'obtenons pas ce que nous désirons »

## Programme D'accréditation Inventaire des Styles de groupe (GSI©)



# CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE N° A DEFINIR

6A Rue des chantiers  
77330 OZOIR LA FERRIERE  
France

Téléphone mobile : + 33 (0)6 07 13 36 90  
Téléphone : + 33 (0)970 407 397  
Mél : dino.ragazzo@experience-conseil.fr

SIRET 424 366 912 00022  
APE 7022Z

N° agrément formation :  
11 77 0334977

Experience

Date\_enreg

# Convention de formation professionnelle N° N° A DEFINIR

---

## Entre les soussignés



**EXPERIENCE** - organisme de formation – représentant la société Human Synergistics, 6A Rue des chantiers 77330 OZOIR LA FERRIERE déclaré auprès de la préfecture de Seine et Marne sous le numéro d'ordre 11770334977

## NOM\_ENTREPRISE , ADRESSE

Est conclue la convention suivante en application du livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

## ARTICLE 1 - NATURE ET OBJET DE LA CONVENTION

L'entreprise de formation organise l'action de formation suivante :

### Intitulé du stage

Atelier Accréditation TEAMS

### Objectifs

Le programme d'accréditation à l'*Inventaire des Styles de Groupe* (GSI™) et aux simulations d'équipes fournit aux participants une base de connaissances et de compétences leur permettant d'organiser, d'administrer et d'interpréter les résultats des simulations de manière confiante et efficace. De la même manière, le programme profite aux consultants accrédités mais aussi à leurs clients.

Veillez prendre en compte le fait que nous accréditons des consultants et entraîneurs privés plutôt que des organisations clientes ou des agences de consulting, ceci concernant le GSI. Ainsi, les particuliers (plutôt que leur organisme) conservent l'accréditation et les droits d'achat et le compte-rendu du GSI dans le cas où lui ou elle change d'organisme ou se tourne vers une pratique privée. Les consultants accrédités n'ont pas la certification pour former d'autres personnes à l'utilisation des évaluations ou à l'achat du GSI au nom d'autres individus n'ayant eux-mêmes pas complété le programme d'accréditation dans sa totalité. Nous nous réservons le droit d'exiger un entraînement supplémentaire dans le cas de changement substantiel du produit ou de la base des connaissances

### Programme et méthodes

Le programme de l'action de formation figure en annexe 1 de la présente convention.

### Type d'action de formation

- Identifier et comprendre comment les schémas de pensée et les comportements d'adaptation influent sur la capacité de gérer des situations conflictuelles
- Expliquer la corrélation entre les styles de groupe constructifs et l'efficacité des équipes
- Faciliter et débriefer les simulations Human Synergistics et l'inventaire des Styles de Groupe
- Découvrir les forces et les domaines de développement d'une équipe
- Rendre compte des résultats du profil du groupe
- Sélectionner la simulation appropriée
- Aider les autres à résoudre les conflits de manière constructive
- Établir des liens entre les différents outils de planification des actions

## Lieu de formation

L'action de formation se déroulera dans les locaux situés à l'adresse suivante :  
A DEFINIR

## Dates et Durées

Étape	Désignation	Date	Durée
1	Atelier Styles	A définir	1 x 7 h

## ARTICLE 2 - EFFECTIF FORMÉ

A Préciser

## ARTICLE 3 - DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de l'action de formation dénommée «Accréditation Teams», NOM\_ENTREPRISE s'engage à verser à EXPERIENCE la somme de 750 € HT soit 900 € TTC . Cette somme est payable en totalité par chèque ou virement bancaire à réception de facture.

## ARTICLE 4 - RUPTURE ET ANNULATION

Experience-Conseil se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations. Elle se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de sa gamme de formations. En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (comme par exemple indisponibilité du formateur pour des raisons de maladie, panne d'électricité, indisponibilité du système informatique, nombre de participants insuffisant, conflits sociaux, conditions météorologiques) la (ou les) formation(s) commandée(s) sera(ont) reportée(s) à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au Client.

En cas de modification du programme ou du planning de la ou des formations, comme en cas d'annulation des formations, Experience-Conseil s'engage à prévenir les Clients ayant commandé ces formations, ou directement les participants à ces formations désignés par le Client préalablement inscrits 10 jours au moins avant le début de la ou des formations concernées. Les Clients et/ou les participants pourront choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations proposées.

S'il souhaite annuler ou reporter sa participation à une ou plusieurs formations, le Client ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes :

Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée à Experience-Conseil par le Client lui-même, et non par les participants désignés par le Client pour la ou les formations commandées, par téléphone ou par courriel et doit être confirmée par courrier recommandé avec AR adressé à l'adresse du siège de Experience-Conseil.

Les conséquences financières des annulations et reports sont les suivantes :

1. Tout report ou toute annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, ne donne lieu à aucun frais d'annulation ;
2. Tout report ou toute annulation intervenant entre 2 et 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, donne lieu à une facturation par Experience-Conseil égale à 50 % du prix de la ou des formations commandées par le Client à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du Client ;
3. Toute formation annulée ou reportée la veille ou le jour même où elle débute sera due intégralement par le Client à Experience-Conseil à titre d'indemnité forfaitaire sur la base du prix de la commande ;
4. Toute formation commencée sera due intégralement par le Client.

## **ARTICLE 5 - LITIGES**

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de commerce de MELUN sera seul compétent pour régler ce litige.

**Fait** à OZOIR LA FERRIERE

### **Pour EXPERIENCE**

DINO RAGAZZO

Date Date\_enreg

Signature et cachet

---

### **Pour NOM\_ENTREPRISE**

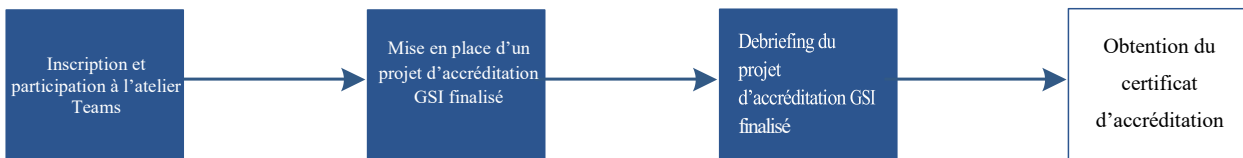
Date Signature et cachet

# **ANNEXE 1**

## **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

NOM\_ENTREPRISE

Atelier Accréditation TEAMS



## Programme

Le programme d'accréditation à l'*Inventaire des Styles de Groupe* (GSI™) et aux simulations d'équipes fournit aux participants une base de connaissances et de compétences leur permettant d'organiser, d'administrer et d'interpréter les résultats des simulations de manière confiante et efficace. De la même manière, le programme profite aux consultants accrédités mais aussi à leurs clients.

Si l'accréditation n'est pas nécessaire pour l'utilisation de certaines simulations, elle est en revanche indispensable pour l'achat et l'utilisation du GSI™. Le processus d'accréditation est composé de trois étapes majeures :

### 1. Atelier Équipes

Au cours de la journée, les participants vont apprendre à organiser, administrer et interpréter les résultats du GSI™ et autres simulations d'équipes. Les méthodes d'apprentissage incluent : des études de cas, des travaux individuels et en groupe et des photocopiés. Les participants reçoivent également des documents de présentation qu'ils pourront utiliser lors de la mise en application et du compte rendu de leur projet d'équipe.

L'atelier préparera les participants à :

- identifier et comprendre comment les modes de pensée et les comportements influencent la capacité à gérer des situations conflictuelles ;
- expliquer la corrélation entre les styles de groupe Constructif et l'efficacité d'équipe ;
- découvrir les points forts d'une équipe et ses possibilités de développement ;
- expliquer les résultats et le profil d'un groupe ;
- choisir la simulation la plus appropriée.

### 2. Projet d'Accréditation

Les frais d'inscription inclus dans le programme comprennent un kit GSI (avec un maximum de 5 répondants) que les participants peuvent utiliser pour l'acquisition de leur accréditation. Le projet d'accréditation offre aux participants l'opportunité d'acquérir une expérience pratique grâce à la gestion, l'interprétation et le compte-rendu de leur propre projet du GSI. Cette étape doit être complétée dans les six mois suivant l'atelier Styles.

### 3. Debriefing

Notre expert restera à la disposition des participants pour les aider à débriefer leur projet d'accréditation. Cette étape clôturera leur accréditation au GSI

Veillez prendre en compte le fait que nous accréditons des consultants et entraîneurs privés plutôt que des organisations clientes ou des agences de consulting, ceci concernant le GSI. Ainsi, les particuliers (plutôt que leur organisme) conservent l'accréditation et les droits d'achat et le compte-rendu du GSI dans le cas où lui ou elle change d'organisme ou se tourne vers une pratique privée. Les consultants accrédités n'ont pas la certification pour former d'autres personnes à l'utilisation des évaluations ou à l'achat du GSI au nom d'autres individus n'ayant eux-mêmes pas complété le programme d'accréditation dans sa totalité. Nous nous réservons le droit d'exiger un entraînement supplémentaire dans le cas de changement substantiel du produit ou de la base des connaissances

# **ANNEXE 2**

## **LISTE DES PARTICIPANTS**

NOM\_ENTREPRISE

Atelier Accréditation TEAMS